

ORDRE DU JOUR DU 09 avril 2019

Secrétaire de séance: Mme Cointet Béatrice

Absent Excusé : Mmes Guyot Joelle et Flora Poncet

- **Approbation des comptes de gestion 2018**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion de l'année 2018 pour le budget général et les budgets annexes bois et CCAS.

- **Présentation et votes des comptes administratifs 2018**

Mme le Maire présente les comptes administratifs 2018

	budget général	bois	CCAS	Total
solde 2016	77 542.38	103 894.49	911.84	182 348.71
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	27 856.83	3 774.00		
RECETTES	13 750.74	0	11.69	
BILAN	-14 106.09	-3 774.00	11.69	-17 868.40
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	157 882.08	117 686.53	11.69	
RECETTES	208 070.26	82 135.32	311.69	
BILAN	50 188.18	- 35 551.21	300.00	14 936.97
BILAN 2018	36 082.09	- 39 325.21	311.69	-2 931.43
SOLDE 2018	113 624.47	64 569.28	1 223.53	179 417.28

Les comptes administratifs sont approuvés par 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **Affectation des résultats 2018**

Pour le budget général, le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 101 499.66 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Au compte d'investissement recettes 1068 : 0 €
Le reste en report de fonctionnement au compte R002 : 101 499.66 €

Pour le budget bois, le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 68 343.28 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Au compte d'investissement recettes 1068 : 6 596.00 €

Le reste en report de fonctionnement au compte R002 : 61 747.28 €

• **Présentation et vote des budgets primitifs 2019**

	budget général	bois	CCAS	Total
solde 2018	113 624.47	64 569.28	1 223.53	179 417.28
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	64 390.00	6 272.00		
RECETTES	38 706.30	0.00		
BILAN	-25 683.70	- 6 272.00		-31 955.70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	154 623.00	96 665.00	300.00	
RECETTES	192 810.00	100 450.00	300.00	
BILAN	38 187.00	3 785.00	0.00	41 972.00
BILAN 2019	12 503.30	- 2 487.00	0.00	10 016.30
SOLDE 2019	126 127.77	62 082.28	1 223.53	189 433.58

Le budget primitif est adopté par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

• **Vote des taux des quatre taxes directes locales**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité l'augmentation de 5 % par rapport à 2018 les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti et de 100 % le taux de la taxe foncière non bâtie

- fixe les taux d'imposition de 2019 des 4 taxes directes locales :
 - Taxe d'habitation : 11.58 %
 - Taxe foncier bâti : 3.86 %
 - Taxe foncier non bâti : 10.00 %

• **Devis de rénovation d'une poutre du clocher de l'Eglise**

Mme le Maire expose qu'une poutre de la charpente du clocher est en mauvais état suite à une infiltration d'eau. Avec l'avis des 2 autres maires, un devis a été demandé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de l'entreprise LJ TOITURE à Montlebon pour un montant de 2 850.00 € ht (3 420 € ttc).

Participation de 25 % pour la commune de LA BOSSE, et 25 % pour la commune du Narbief

Reste à charge au Bizot 50 % soit 1 425.00 € ht

- **Devis de rénovation de voirie :**

Le devis de 4459.00 HT pour l'entretien de la voirie communale est accepté à l'unanimité.

- **Résiliation du bail du local au 1 rue de l'Eglise (atelier de Mamie-Luce)**

Mme le Maire expose que Mme GRILLOT Marie-Luce demande à résilier le bail de l'atelier situé au 1 rue de l'Eglise, signé le 01 avril 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte la résiliation du bail au 01 avril 2019.

- **Avancement du dossier bail des communaux**

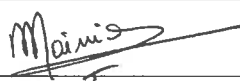
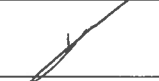

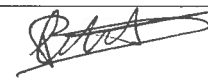

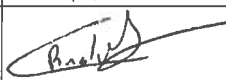
Le bail sera un bail rural préparé par la chambre d'agriculture et plus un bail environnemental. Une modification de la surface est demandée pour permettre de laisser une surface de 170 m2 à M. Lenoble pour faciliter l'accès à son garage.

- **Affaires diverses :**

Compte-rendu de diverses réunions : Syndicat de l'eau, CCPR.

Visite des membres pour l'éventuel classification de la commune en Petite Cité de Caractère.

Fin de séance à 22h15.

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
MAINIER Maryse		NARBÉY Stéphane	
TAILLARD Olivier		PONCET Flora	Excusée
COINTET Béatrice		RENAUD Marlène	
GUYOT Joëlle	Excusée	RONDOT Clément	
NANCY Yannick	